

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

42.597

Date du contrôle:

17/04/2024

Lieu du contrôle:

avenue churchill 165 1180 Uccle Belgique

Testeur d'installation:**Agent-visiteur:**

Amin Wehbe

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

TI-023/6074018

Date d'émission:

17/04/2024 13:43:42

Prochaine visite avant le:

17/04/2025

Donneur d'ordre

Nom

Cb Logic

Adresse

Rue Max Waller, 22, 1190 Forest, Belgique

Téléphone

+32 475 79 58 51

Email

cb@peblogic.be

Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP
RGIE. Règlement général des installations électriques

Données générales

Adresse de l'installation

avenue churchill 165 1180 Uccle Belgique

Type de locaux

Appartement 3e étage

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

avenue churchill 165

Adresse du propriétaire**Installateur**

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

20 342 279

Code EAN**Liaison compteur-tableau**

XVB 3X10

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

25 A 3P

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles	Fondations	Installation électrique
NOK	NOK	avant 81	après 81
Description de l'installation	Voir photo		
Nombre de tableaux	2		
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A		
Test BP du DDR	OK		
ΔI_n	OK		
Contrôle de l'état	OK		
Matériel fixe	NOK		
Protection contre les contacts directs	OK		
Protection contre les contacts indirects	NOK		
Protection contre les surintensités	OK		
Prise de terre	Piquet		
Résistance de terre (Ω)	0		
Isolement ($M\Omega$)	500		

Remarques

Pas d'accès à la terre

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Controle
 Boulevard Lambermont 127
 1030 Bruxelles

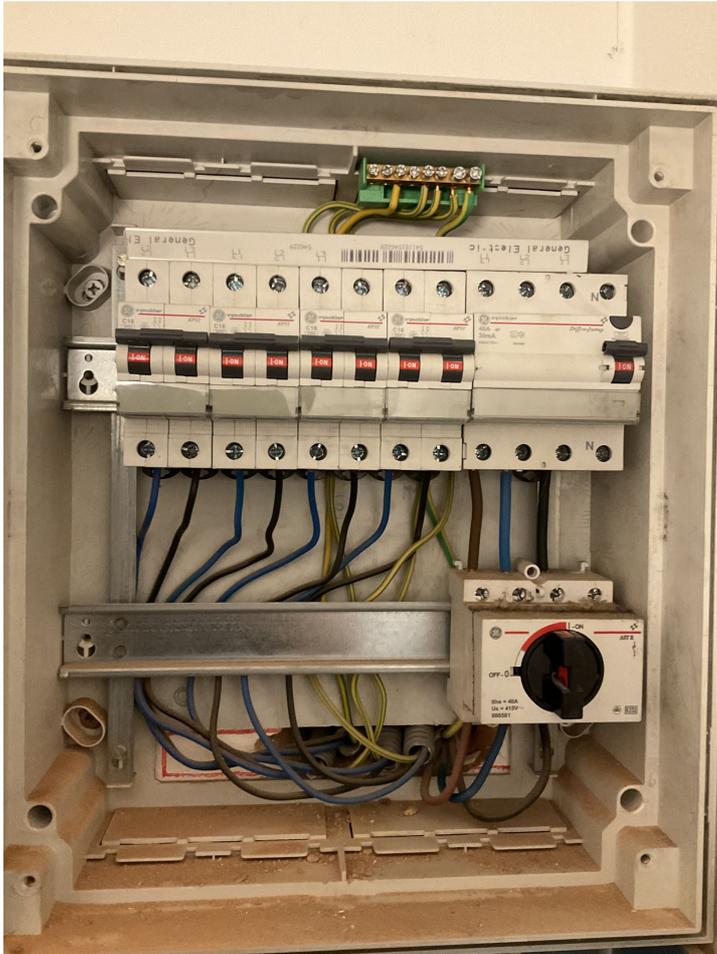


Tableau 1



Tableau 2

Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre doit être de maximum 30 Ohms	L1: 4.2.4.3.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
Remplacer le(s) disjoncteur(s) shunté(s).	L1: 9.5.; L3: 9.5.
Réaliser le(s) circuit(s) prise(s) en canalisation de section 2,5 mm ² : la section minimale de 1,5 mm ² n'étant autorisée que pour les circuits ne comportant pas de prises de courant (par ex. circuit exclusif d'éclairage).	B1: 5.2.1.2.; B3: 5.2.1.1.
Réaliser le(s) circuit(s) mixte(s) éclairage et prise(s) en canalisation de section minimale de 2,5 mm ² .	L1: 5.2.1.2.; L3: 5.2.1.1.
Prévoir un circuit exclusivement dédié pour chacun des appareils suivants: lave-linge / lave-vaisselle / sèche-linge / cuisinière électrique / taque de cuisson électrique/ four électrique / chaque appareil (mobile) à poste fixe Pnom >= 2600 W. Les appareils d'un chauffage électrique à poste fixe sont alimentés par un ou plusieurs circuits exclusivement dédiés. La section des canalisations électriques est choisie en fonction de la puissance de ces appareils ou machines électriques	L1: 5.2.1.2.
Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	

Liste des remarques

Atlas Contrôle

Boulevard Lambermont 127

1030 Bruxelles

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4

Libellé	Photo
---------	-------